



**SBB Pensionierte  
Pensionné-e-s CFF  
Pensionati/e FFS**



# Rapport annuel 2024

de la

**Sous-fédération des pensionné-e-s SEV**

## Table des matières

Sujet	Page
Table des matières	2
Le mot du président central	3
<b>Sous-fédération PV</b>	
Assemblées des délégué-e-s	4
Comité central	5
Finances	5
Service aux membres	6
125 ans de la PV Winterthur-Schaffhausen	x
<b>Activités syndicales</b>	
FVP	7
Allocation de renchérissement sur les rentes de la CP	8
Assurances sociales	8
FARES / Conseil suisse des aînés	9
Commission des femmes	10
Contacts avec les CFF	11
<b>SEV / Comité SEV</b>	11
Memento	11
Remerciements et perspectives	11
Effectif des membres PV 2024	Annexe 1 12
Liste d'adresses CC-PV au 31.12.2024	Annexe 2 13
<b>Auteur-e-s</b>	
Max Krieg	MK
Andrea-Ursula Leuzinger	AUL
Daniel Pasche	DP
Roland Schwager	Sh

## Le mot du président central

Chères et chers collègues,

Nous voici à nouveau à l'aube d'une nouvelle année. Les directeurs des finances ne sont pas les seuls à regarder en arrière et à faire leur bilan annuel – sans fioritures, avec une exigence de vérité. C'est aussi le cas des responsables de toute organisation. Alors que le financier cherche en premier lieu le succès monétaire en comparant les débits et les crédits, les responsables d'une association, d'un syndicat ou de tout autre organisme cherchent à savoir dans quelle mesure ils ont répondu aux besoins, aux exigences et aux attentes de leurs membres - ou pas. Et ce, également sans fioritures, dans le respect de la vérité.

Comme d'habitude, je laisse de côté la politique mondiale, même si elle nous préoccupe et nous inquiète comme jamais. Le contenu de ce rapport porte exclusivement sur notre PV. Nous partons volontiers du principe que vous avez lu nos articles dans le Journal SEV et sur le site Internet de l'association <https://sev-pv.ch/fr/> pendant l'année et que vous vous êtes intéressés aux activités de votre - de notre - syndicat. C'est avec plaisir que, dans ce rapport annuel, nous présentons un résumé concentré de ce que nous avons fait et de ce que nous avons laissé au cours des douze derniers mois - éventuellement aussi de ce que nous avons omis de faire !

Pour une fois, du point de vue des pensionné-e-s, cette année n'a pas été très riche en postulats syndicaux au sein de notre PV. Mais les décisions politiques prises dans notre pays ont été d'autant plus importantes : le 3 mars, le peuple suisse a dit "oui" à 58,2% au versement d'une 13<sup>ème</sup> rente AVS. Un magnifique succès qui apportera une amélioration financière considérable à un grand nombre de nos membres à partir de 2026. Et ce, précisément au vu de l'augmentation constante des primes d'assurance maladie qui ne sont pas prises en compte dans l'indice national des prix à la consommation. Le Comité central de la PV souhaite vivement que cela change et il a essayé (et continuera d'essayer) de faire passer ce message dans les canaux politiques.

Dans ce contexte, on peut également mentionner l'allocation unique de renchérissement versée en mars dernier sur les rentes de la CP CFF - mille francs ! Nous sommes très reconnaissants au Conseil de fondation, sous la direction du chef des finances SEV Aroldo Cambi, mais nous constatons aussi que la demande venait de la SEV-PV. Et, lors de la réunion du 3 décembre 2024, cet organe a décidé, en raison des bons rendements financiers, d'accorder à nouveau une allocation aux pensionné-e-s en janvier 2025. Environ 43 millions de francs y seront consacrés.

*Alors qu'auparavant, c'était surtout pour des questions professionnelles qu'il était important d'être membre du SEV, après la retraite, ce sont les questions sociales pour lesquelles nous avons impérativement besoin d'un lobby fort : **le SEV. La PV.***

Nous vous recommandons volontiers la lecture du rapport d'activité du Comité central.

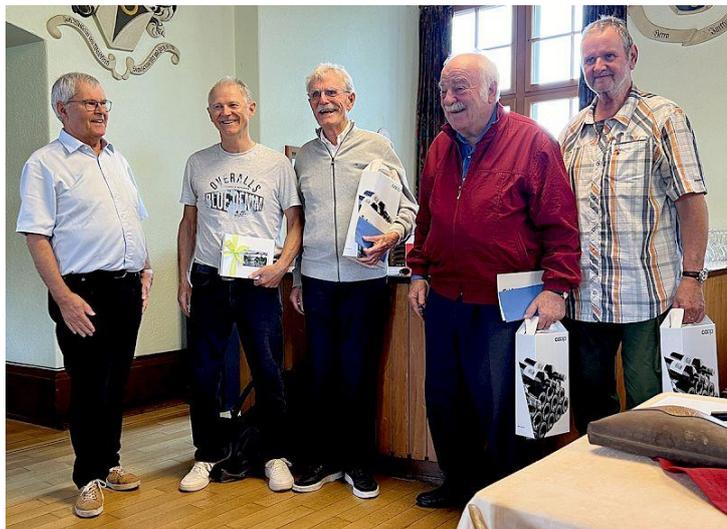
Votre président central

Roland Schwager

## Sous-fédération PV

### Assemblées des délégué-e-s

Elles ont eu lieu le 15.05.2024 à Schaffhouse et le 09.10.2024 à Berne.



Les adieux à Toni Möckli (P SG), Hans Heule et Giuseppe Meienberg (CC)

Au printemps, les délégué-e-s ont notamment désigné leurs autorités pour le mandat 2025-2028. Le Comité central a été confirmé, à l'exception de Jean-Pierre Genevay, qui quittera son poste de vice-président fin 2024. Il a été remplacé en automne par Daniel Trolliet, président de la section PV Fribourg. La nouvelle réglementation de la péréquation financière au sein de la PV, envisagée par le CC, a également donné lieu à des discussions. L'objectif est de trouver une solution appropriée et raisonnable pour l'AD 2025, et qu'elle tienne également compte du fait que les recettes de la caisse centrale sont en baisse.

Il a également été pris congé de Toni Möckli, président PV St-Gall, de Hans Heule, vice-président PV ainsi que de Giuseppe Meienberg, représentant du Tessin au CC.

Lors de l'AD d'automne, Edith Graf-Litscher, secrétaire SEV, nous a donné un aperçu intéressant du travail du Conseil d'administration des CFF, dont elle fait partie en tant que représentante du personnel. Son intervention a suscité une discussion passionnante. D'un point de vue syndical, il convient de souligner que les délégués ont adopté une nouvelle proposition au Congrès en remplacement de la K19.004 de la PV Zurich qui devra être classée, car les demandes - paiement de l'AG FVP avec l'argent Reka et possibilité de dépôt - ne sont pas encore réalisées. Une demande de la PV Uri concernant EasyRide (facturation d'une carte journalière au prix FVP au lieu du prix normal) a également été acceptée pour traitement. (Sh)

### Comité central (CC)

Le CC s'est réuni à huit reprises, dont une fois via Zoom, pour discuter des affaires en cours. Les discussions régionales avec les présidents de section, à Yverdon-les-Bains, à Seon et à Sargans, lui ont permis d'avoir un aperçu approfondi des activités et des problèmes des sections et, dans la mesure du possible, de proposer son aide et de prendre en compte leurs suggestions.



Séance du CC avec les présidents de la Suisse romande

Les séances ont été régulièrement rapportées dans le journal SEV ainsi que sur le site Internet [www.sev-pv.ch](http://www.sev-pv.ch). Les développements relatifs aux FVP ainsi que les défis actuels en matière de politique sociale étaient bien entendu à l'ordre du jour. Les votations fédérales "AVSx13", la réforme de la LPP et l'initiative sur l'allègement des primes des caisses maladie en étaient les mots-clés. Le refus de cette dernière et l'augmentation constante des primes montrent clairement l'importance d'intégrer ces primes dans le panier de l'indice des prix à la consommation. Le CC s'est fortement engagé en ce sens, notamment lors de l'Assemblée des délégués de l'USS du 29 novembre 2024.

La nouvelle réglementation de la péréquation financière au sein de la PV a également été abordée lors de ces réunions et des modèles possibles orientés vers l'avenir ont été discutés. Enfin, et ce n'est pas le moins important, le CC a également préparé les deux assemblées des délégué-e-s. A l'avenir, on cherchera de plus en plus des lieux présentant un bon rapport qualité-prix, car les coûts des lieux de réunion sont en hausse. Avec le "Schützenhaus" à Schaffhouse, nous avons réussi un coup de maître. Nous allons explorer davantage dans cette direction.

(Sh)

## Finances

En février 2024, la commission de gestion (CdG) a examiné les comptes annuels 2023 qui se sont soldés par un excédent de dépenses de 6'124 francs. Ce résultat correspond à une sous-utilisation du budget de 3'800 francs, ce que la CdG a constaté avec satisfaction. Le capital de la sous-fédération au 1er janvier 2024 s'élevait à 256'018 fr. Sur recommandation de la CdG, l'Assemblée des délégué-e-s du 15 mai 2024 a approuvé les comptes 2023 à l'unanimité.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, la sous-fédération PV a enregistré une baisse de 400 membres, dont 240 départs au cours de l'année 2023. Jusqu'à fin juin 2024, le secrétariat central avait déjà reçu 80 démissions. Cette tendance détériore de plus en plus la principale source de revenus, les cotisations des membres. La péréquation financière entre la sous-fédération et les sections sera ré-examinée début 2025.

En ce qui concerne les recettes provenant des contributions d'encadrement du SEV et des CFF, elles sont maintenues sans changement et reversées aux sections au prorata du nombre de membres (2023 : CHF 29'970). L'accord avec les CFF a été prolongé jusqu'en 2028.

Pour des raisons de coûts, le CC a décidé d'organiser une assemblée des délégué-e-s à Schaffhouse. Il avait également décidé, après la démission de Giuseppe Meienberg, de ne pas remplacer le siège tessinois au CC et de travailler avec 5 membres au lieu de 6, toujours dans le but de faire des économies.

Le prêt de 30'000 francs à la WBR à Rheinfelden a été remboursé à la fin de l'année, ce qui a permis l'acquisition d'actions nominatives auprès de l'ADEV à Liestal. Cette institution génère des rendements sûrs et réguliers.

Au moment de la rédaction de ce rapport, le résultat de nos placements boursiers auprès de la banque CLER s'annonce plutôt bon, notamment grâce au dynamisme de la bourse en 2024.  
(DP)

### Service aux membres

La statistique se présente comme suit à la fin de l'année 2024 :

Admissions	404
Transferts	-4
Décès	-595
Démissions	-275
<b>Solde</b>	<b>-470</b>

**Effectif des membres 31.12.2023**                      **10'920**

**Effectif des membres 31.12.2024**                      **10'445**

Cette baisse des effectifs nous préoccupe beaucoup et il est même à craindre que nous passions sous la barre des 10'000 membres fin 2025.

Notre objectif principal est de garder les actifs (éviter qu'ils ne quittent le SEV à la fin de leur vie professionnelle) et d'encourager leur passage à la PV. Malheureusement, il est devenu très à la mode de considérer que le syndicat n'est utile que tant qu'on travaille et de le quitter au seuil de la retraite. Pourtant, il est incontestablement important pour les pensionné-e-s également. Sans l'organisation de lobbying SEV-PV, nous aurions par exemple perdu les FVP ou nous n'aurions pas reçu l'allocation unique de renchérissement sur la rente de la CP en mars 2024.

Dans ce contexte, il est également important d'orienter davantage nos activités vers les jeunes pensionné-e-s. Nous devons aussi être attractifs pour eux, s'ils veulent venir chez nous. De nouvelles idées sont nécessaires et nous devons nous consacrer tout particulièrement à cette question en 2025.  
(Sh)

### 125 ans de la PV Winterthur-Schaffhausen

C'est à peine croyable : en 2019, nous avons fêté le centenaire de la PV - et cinq ans plus tard, la première de nos vingt sections fête déjà ses 125 ans d'existence !

On peut donc dire sans se tromper que la PV est née à Winterthur, ville ouvrière et cheminote.

Le 21 octobre, la section a fêté son anniversaire à Wülflingen, sous la direction de Werner Frei, en présence de nombreuses personnalités et dans une ambiance musicale assurée par la fanfare "Alte Garde", quasiment propre à la section, et par le chœur de la PV. 170 membres ont participé à cette cérémonie et au banquet qui a suivi, organisé par le "melasplauschcatering" qui appartient également presque à la section.



Le maire de Winterthur, Michael Künzli, Stefan Schweizer des CFF et le président SEV Matthias Hartwich ont apporté leurs salutations. Le président central Roland Schwager a souligné que les problèmes qui avaient contribué à la création de l'association sont toujours les mêmes aujourd'hui et que la PV sera encore nécessaire à l'avenir, à Winterthur comme ailleurs !

Toutes nos félicitations - et bonne continuation, PV Winterthur-Schaffhausen ! (Sh)

Le maire Michael Künzli, le représentant des CFF Stephan Schweizer, le président du SEV Matthias Hartwich, le président central Roland Schwager lors de leurs allocutions

## Activités syndicales

### FVP

Rien d'important n'est à signaler pour l'année 2023 sur ce thème capital ! En soi, c'est compréhensible, car nous avons réussi à mener à bien la lutte pour le maintien des facilités de circulation et le calme devrait à nouveau régner sur ce front. Il est positif de constater qu'à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2024, le droit à l'AG FVP a été étendu aux concubins.

Nous continuons à nous engager pour que l'AG FVP puisse également être payé avec de l'argent Reka ; cette vieille revendication n'est toujours pas satisfaite – pas plus que le dépôt de l'AG en cas d'impossibilité de voyager. La réalisation de cette demande dépend toutefois de l'implémentation de l'AG FVP dans le SwissPass (carte rouge). Cette histoire interminable devrait trouver sa solution fin 2025.

Les retraités pour lesquels l'achat d'un AG n'est pas rentable et qui voyagent avec des titres de transport individuels ou des cartes journalières et qui utilisent par exemple Easy-Ride à cet effet ne peuvent pas profiter de l'avantage selon lequel une carte journalière est automatiquement facturée à partir d'un coût de voyage de 39 CHF, car ces systèmes de paiement ne reconnaissent pas les FVP. Des clarifications sont en cours pour savoir si cela sera possible à l'avenir.

(Sh)

## Allocation de renchérissement sur les rentes de la Caisse de pensions CFF (CP)

Il y a un an, nous avons eu le plaisir d'annoncer que la CP CFF allait verser à ses retraité-e-s une allocation de renchérissement unique de 1'000 CHF en mars 2024. L'origine de cette décision réjouissante est une proposition approuvée par l'AD de la PV en automne 2023, adressée au Conseil de fondation de la CP et défendue avec engagement auprès de ce dernier (« on n'a rien sans rien ! »)



Le 3 décembre 2024, ce conseil a décidé, en raison des résultats réjouissants des placements cette année, de rémunérer le capital épargné des actifs à 4,5% au lieu de 1,25%. Les retraités n'ont pas non plus été oubliés dans cette décision: Pour l'année 2024, ils recevront à nouveau un versement supplémentaire unique lié au ren-

chérissement, il sera versé en janvier 2025.

Le montant du versement complémentaire à chaque retraité et retraitée correspond à un pourcentage individuel de la rente mensuelle ordinaire. Celui-ci tient compte des différents taux de conversion au moment de la mise à la retraite. Un exemple : pour les retraités qui sont partis en 2024, le taux de conversion était plus bas que celui des retraités de 2014. C'est pourquoi ils reçoivent un paiement supplémentaire plus élevé par rapport à la pension mensuelle que les pensionné-e-s qui ont pris leur retraite il y a dix ans.

Le CC PV considère cette manière de procéder comme sociale et correcte.

Et ce versement supplémentaire réjouissant, essentiel pour de nombreux retraités, a pu être obtenu notamment grâce à une forte représentation des salariés du SEV au sein du Conseil de fondation ! Être et rester membre du SEV est important et précieux, même après la retraite !

(Sh)

## AVS

Le 3 mars 2024 a eu lieu la votation populaire fédérale sur l'initiative de l'USS pour une 13e rente AVS ; elle avait été déposée avec 139'000 signatures.

**13<sup>e</sup> rente AVS**  
le 3 mars **OUI**

Dans le rapport annuel 2023, nous écrivions : « Les rentes AVS ne suffisent pas pour vivre et elles perdent régulièrement de leur valeur. En même temps, les rentes du 2e pilier baissent de plus en plus rapidement. Et ce, bien que les cotisations des actifs et actives à la caisse de pension aient atteint un niveau record. Celui ou celle qui part à la retraite aujourd'hui et demain touchera une rente inférieure à celle des personnes nées avant lui ou elle.

Le retard des femmes en matière de retraite est particulièrement problématique ; l'égalité des sexes est loin d'être atteinte.

Les primes d'assurance maladie à elles seules creusent chaque année un trou plus important dans le porte-monnaie. Contrairement aux lamentations des partis de droite et des associations économiques, cette augmentation des pensions AVS peut être financée et constitue le moyen le plus efficace et le plus rapide d'augmenter sensiblement les revenus des personnes âgées".

Le résultat final du vote a en effet été très satisfaisant pour nous :

Résultat final du 3.03.2024

OUI

NON

58.2%

41.8%

1'883'465 voix

1'350'257 voix

Le peuple suisse a très clairement accepté l'objet - ce qui était jusqu'à présent l'exception pour les revendications sociales - et en décembre 2026, la 13e rente de vieillesse sera versée pour la première fois.

Comme on pouvait s'y attendre, les partis politiques se livrent à un véritable bras de fer sur la manière dont cette rente doit être payée. Affaire à suivre.

### Caisse de pensions CFF et 2e pilier

Nous avons parlé de la caisse de pensions des CFF dans l'avant-dernier chapitre, de ce qui était essentiel l'année dernière. Il convient de mentionner dans ce contexte que le Conseil de fondation a réduit l'obstacle à une compensation unique du renchérissement dans le règlement de prévoyance : lorsque le taux de couverture atteint 109%, une telle mesure est possible « en tenant compte des possibilités financières de la caisse » - auparavant, le taux de couverture devait atteindre un niveau presque irréaliste de 120%.

Le 22.09.2024, les électeurs étaient appelés à se prononcer sur la réforme de la prévoyance professionnelle (LPP). Là aussi, la campagne de vote a été intense et la décision n'a pas été facile à prendre. Du point de vue des syndicats, les arguments en faveur d'un "NON" l'ont emporté, car le projet, dénaturé par le Parlement alors qu'il avait été mis sur les rails de manière acceptable par le Conseil fédéral et les partenaires sociaux, aurait signifié en premier lieu des primes plus élevées et moins de prestations pour les assurés.

Avec 67,1% de NON, le projet a ensuite été rejeté – comme nous le souhaitions. Mais le problème n'est pas résolu pour autant. Une solution (socialement acceptable) doit encore être trouvée !

(Sh)

## **FARES (Fédération des Associations de retraités et de l'entraide en Suisse) et CSA (Conseil suisse des aînés)**

Comme pour les syndicats, l'année 2024 a demandé beaucoup d'énergie à la FARES et au CSA, notamment pour suivre et, si possible, influencer les développements de la politique sociale et de la santé. Les deux organisations ont des groupes de travail parallèles, non seulement sur ce sujet mais aussi sur la mobilité, le logement et le grand âge dans la société. Ils soumettent aux assemblées des délégués et aux comités des propositions de recommandations de vote et des réponses à des consultations.

L'année a commencé par la votation sur la 13e rente AVS. La FARES s'est prononcée en faveur du OUI, le CSA n'a pas pu se résoudre à prendre position. Les deux organisations se sont prononcées pour un NON au frein aux dépenses et un OUI à l'initiative d'allègement des primes. Même sur la réforme de la LPP, ils étaient d'accord et l'ont rejetée. A l'EFAS, les positions étaient clairement opposées – la FARES pour un NON, le CSA pour un OUI.

Certaines réponses à des consultations sont bien coordonnées, comme celle sur le financement de la 13e rente AVS, où les deux ont demandé que le financement soit assuré uniquement par des pourcentages salariaux. Pour que toutes les personnes en vie en profitent, ils ont demandé le versement mensuel ou alors le premier versement en début d'année.

Dans leurs réponses, ils se sont également prononcés contre la suppression des rentes de veuves à vie et ont demandé, si seules des rentes de survivants étaient prévues, des rentes transitoires plus longues.

En ce qui concerne la proposition de mise en œuvre de la deuxième partie de l'initiative sur les soins, le CSA a accepté que des CCT puissent être conclues et même s'écarter vers le bas des dispositions minimales du droit du travail, tandis que la FARES a rejeté cette possibilité.

La conseillère fédérale Baume-Schneider prévoit d'organiser début 2025 une table ronde pour un "état des lieux" après le rejet de la réforme de la LPP. Le CSA demande à pouvoir y participer également.

À la fin de l'année, le CSA - sous l'égide de la Fondation Paul Schiller et avec le soutien de la FARES - s'est engagé auprès de la Commission des affaires sociales et de la santé et du Conseil national pour que la proposition du Conseil fédéral concernant les prestations complémentaires PC pour les logements protégés tienne explicitement compte des aspects psychosociaux. C'est ce qui a été fait lors de la session d'hiver.

### **FARES** (Fédération des Association des retraités et de l'entraide en Suisse)

En 2024, les deux assemblées des délégués habituelles ont eu lieu. La réunion de mai a été principalement consacrée aux affaires statutaires. L'après-midi, Christian Lohr a fait un exposé sur l'initiative « Frein aux coûts » et Pierre-Yves Maillard sur l'initiative « Allègement des primes ». Au cours de l'AD d'octobre, l'EFAS a fait l'objet d'un éclairage contradictoire.

Au total, la FARES a pris position sur onze procédures de consultation au niveau fédéral et s'est fait entendre sur des thèmes d'actualité dans une trentaine de communiqués de presse. Voir à ce sujet <https://vasos.ch/publikationen/>.

Max Krieg est membre du groupe de travail « Vieillesse au quotidien » (auparavant « Grand âge ») et, depuis peu, également du groupe de travail « Politique sociale » (pendant du groupe de travail « Sécurité sociale » du CSA).

### **CSA** (Conseil suisse des aînés)

L'année du CSA a été marquée par quatre assemblées des délégués, six séances de comité et cinq séances (avec la direction) du groupe de travail Sécurité sociale. En 2024, la co-présidence était assurée par Esther Waeber-Kalbermatten. L'un des grands objectifs est d'accroître la visibilité du CSA.

Au total, le CSA s'est exprimé lors de 12 consultations et a publié six communiqués de presse. Voir sous <https://ssr-csa.ch/category/allgemein/>. L'édition 2024 de "La Voix des Seniors" est consacrée au thème « Digital fit - même à un âge avancé », voir sous

[2024\\_1\\_Stimme-der-Senioren\\_fr.pdf](#)

(MK)

### **Commission des femmes**

Trois votations fédérales en 2024 ont eu un résultat positif pour la Commission féminine du SEV. En mars, la 13e rente AVS a été acceptée et l'initiative populaire « Pour une prévoyance vieillesse sûre et durable » (initiative sur les rentes) rejetée. En septembre, la « Réforme de la prévoyance professionnelle » (LPP) a été rejetée. En ce qui concerne la prévoyance professionnelle, le risque était de pouvoir abaisser encore plus le taux de conversion des caisses de pensions, ce qui signifierait une baisse de revenu à la retraite avec le risque de tomber dans la pauvreté. Les femmes sont davantage concernées.

Un sujet douloureux occupe à nouveau la commission : la violence par des voyageurs sur le lieu de travail - de plus en plus envers les femmes, physiquement et psychologiquement. Le personnel des trains, des locomotives ainsi que celui des guichets des gares sont les plus concernés. Une augmentation des menaces et de la violence envers les personnes âgées est également perceptible dans la vie quotidienne. Comme il s'agit d'un problème de société, le SEV ne peut pas y faire face seul, mais il peut s'engager pour des mesures de prévention.

Début mai 2024, la Commission féminine a appris que Lucie Waser allait quitter le SEV à la fin juillet 2024. Cette décision de Lucie Waser a surpris la plupart des gens car elle n'avait jamais parlé auparavant d'un changement de carrière. Début août 2024, Sibylle Lustenberger a pris ses fonctions de nouvelle déléguée à l'égalité et de responsable de la Commission des femmes du SEV. Une première grande tâche l'attendait, qu'elle a accomplie avec brio : l'organisation de la Journée de formation des femmes SEV du 15 novembre 2024, intitulée : « Mise à jour sur la réforme des retraites et ses conséquences sur ma vie ». La Journée de formation a de nouveau été très bien fréquentée mais il n'y avait pratiquement pas de femmes pensionnées.

Les thèmes de la Journée de formation sont moins intéressants pour les femmes retraitées. C'est aussi pour cette raison que l'AD PV d'automne a examiné de plus près le thème suivant : « Relations entre la Commission des femmes et les femmes retraitées et vice versa, comment la PV peut s'impliquer dans la Commission des femmes ». Un syndicat doit s'engager principalement pour de bonnes conditions de travail pour les travailleurs/euses. Il doit aussi s'engager politiquement afin d'ancrer ces bonnes conditions de travail dans les lois et les directives. Une bonne prévoyance vieillesse en fait partie. Les thèmes abordés par la Commission des femmes sont

généralement - en ce qui concerne la vie professionnelle et la société, y compris la prévoyance vieillesse – traités du point de vue des femmes actives. A l'inverse : comment les femmes retraitées et la PV en général peuvent-elles s'impliquer dans cette commission ? Une chose est sûre : profiter de l'expérience de vie et du savoir-faire pour apporter soutien et conseils, aider à l'élaboration de thèmes et soutenir les actions et faire acte de présence. Ainsi, les thèmes et les intérêts des membres retraité-e-s du SEV se situent plutôt au niveau politique et de la société.

(AUL)

### **Contacts avec les CFF**

En 2024 également, une délégation de la PV a rencontré en été le responsable RH des CFF, Markus Jordi, pour un entretien. Pour une fois, le « courant normal » était au premier plan et nous avons reçu des informations sur la marche des affaires et les défis auxquels notre ancien employeur est confronté.

Bien entendu, la Caisse de pensions est toujours à l'ordre du jour. M. Jordi a souligné qu'en raison des paramètres modifiés par le Conseil de fondation (versement d'une allocation de renchérissement aux retraité-e-s) en cas de

- renchérissement effectif
- rendement supplémentaire disponible (rendement effectif - rendement exigé)

une allocation peut être versée si le taux de couverture est de 109% et plus. « Les perspectives pour 2024 sont actuellement très positives », a-t-il expliqué. Ce qui s'est avéré être le cas !

Comme on le sait, les CFF ne sont presque plus représentés sur le terrain depuis un certain temps. Les bureaux de district, de gare et de dépôt, où les retraité-e-s pouvaient aussi passer avec leurs demandes, n'existent plus. Leur soutien s'est entièrement déplacé vers les sections PV. Un accord a été négocié il y a longtemps avec les CFF, qui prévoit une indemnisation financière pour les tâches effectuées. Ce contrat a pu être prolongé pour la période 2025-2028.

L'indemnité que la PV reçoit des CFF est transférée intégralement aux sections selon une clé de répartition.

(Sh)

### **SEV / Comité SEV**

La PV est également présente au comité SEV, l'organe de direction stratégique de notre syndicat, en la personne du président central et du vice-président Jean-Pierre Genevay. Nous sommes ainsi intégrés dans le « grand » SEV et coresponsables des activités et du développement de notre organisation. Ce comité s'est réuni huit fois en 2024.

Les affaires traitées ont été régulièrement rapportées dans le Journal SEV. Alors que la Direction de notre syndicat est responsable des tâches quotidiennes et de la mise en œuvre des décisions du Congrès et du Comité, la responsabilité de ce dernier se situe au niveau stratégique. Et nous nous sommes toujours impliqués dans ces discussions - lorsqu'il s'agissait en particulier des intérêts des retraité-e-s et de la politique des transports. Il est clair pour nous que nous n'intervenons pas dans les affaires des actifs et des actives - sauf si nous pouvons déposer au cas par cas des expériences qui peuvent leur être précieuses.

Nous avons également pu constater avec plaisir que la nouvelle direction du SEV, avec son président Matthias Hartwich et ses vice-présidents Patrick Kummer et Valérie Boillat, s'est très bien adaptée et a assumé les tâches qui lui ont été confiées avec beaucoup d'engagement et de compétence.

(Sh)

### **Memento**

Malheureusement, nous avons également dû dire au revoir à deux chers collègues l'année dernière :

**Bernard Demierre** – tu nous manques ! » a écrit Serge Anet dans une courte nécrologie publiée dans le Journal SEV. Et je continue à citer Serge :

« Le 18 août, dans sa 85e année, Bernard nous a quittés pour toujours. Bernard était chef de train principal à Genève, où il a toujours été actif sur le plan syndical. Et ce, même au-delà de la retraite. En 2003, il a pris la direction de notre section genevoise et en 2007, il est devenu membre du Comité central PV, où il a occupé le mandat de vice-président romand avant de le transmettre à son successeur Jean-Pierre Genevay en 2017.

Il a mis toutes ses forces au service des pensionnées et des pensionnés et il a défendu avec énergie les particularités et les intérêts des sections romandes. C'est avec un profond respect que nous prenons congé de ce grand militant. Nous garderons le souvenir d'un collègue imprégné de justice sociale et de son amitié indéfectible ».

**Marco Blaser** (ancien président de la section PV Buchs-Chur)

Marco Blaser nous a quittés le 1er octobre, à l'âge de 78 ans. Du fait de sa profession, Marco était également chef de train principal ou chef du personnel des trains comme on dit désormais.

Il y a environ 10 ans, Marco a repris le poste de président de la section Buchs-Chur de Heiri Eggenberger et l'a occupé jusqu'à l'année dernière, avant de le transmettre à Christian Niggli.

D'un tempérament calme et réfléchi, il a présidé aux destinées de notre section du Nord-est de la Suisse et il était toujours prêt à intervenir lorsque nos membres avaient besoin de son aide. Il a défendu leurs intérêts personnels mais aussi les intérêts généraux des retraité-e-s au niveau de la sous-fédération.

« Même si tu n'es plus parmi nous, tu restes dans nos cœurs », ont écrit ses proches sur le faire-part de deuil. Qu'il garde aussi une place durable dans nos cœurs. (Sh)

## Remerciements et perspectives

En écrivant ces lignes, en réfléchissant à l'année écoulée, je me rends toujours compte de la quantité de travail que représente l'engagement en faveur de nos collègues retraité-e-s. Que ce soit dans les sections, dans le soutien personnel aux membres, dans l'organisation d'assemblées et d'événements. Que ce soit au Comité central pour traiter les affaires syndicales, dans la communication ou à la centrale SEV. J'adresse mes plus sincères remerciements à chacun des collègues qui s'engagent au sein de la PV et du SEV :

- à mes collègues du Comité central
- à la Commission de gestion PV
- aux présidents et aux comités de section
- à notre webmaster et aux traducteurs
- aux esprits secourables du SEV
- à tous nos membres pour leur fidélité au SEV depuis tant d'années.

C'est avec plaisir que je compte sur vous pour la nouvelle année et que je me réjouis de poursuivre avec vous ce travail agréable et fructueux. Nous ne manquerons certainement pas de travail !



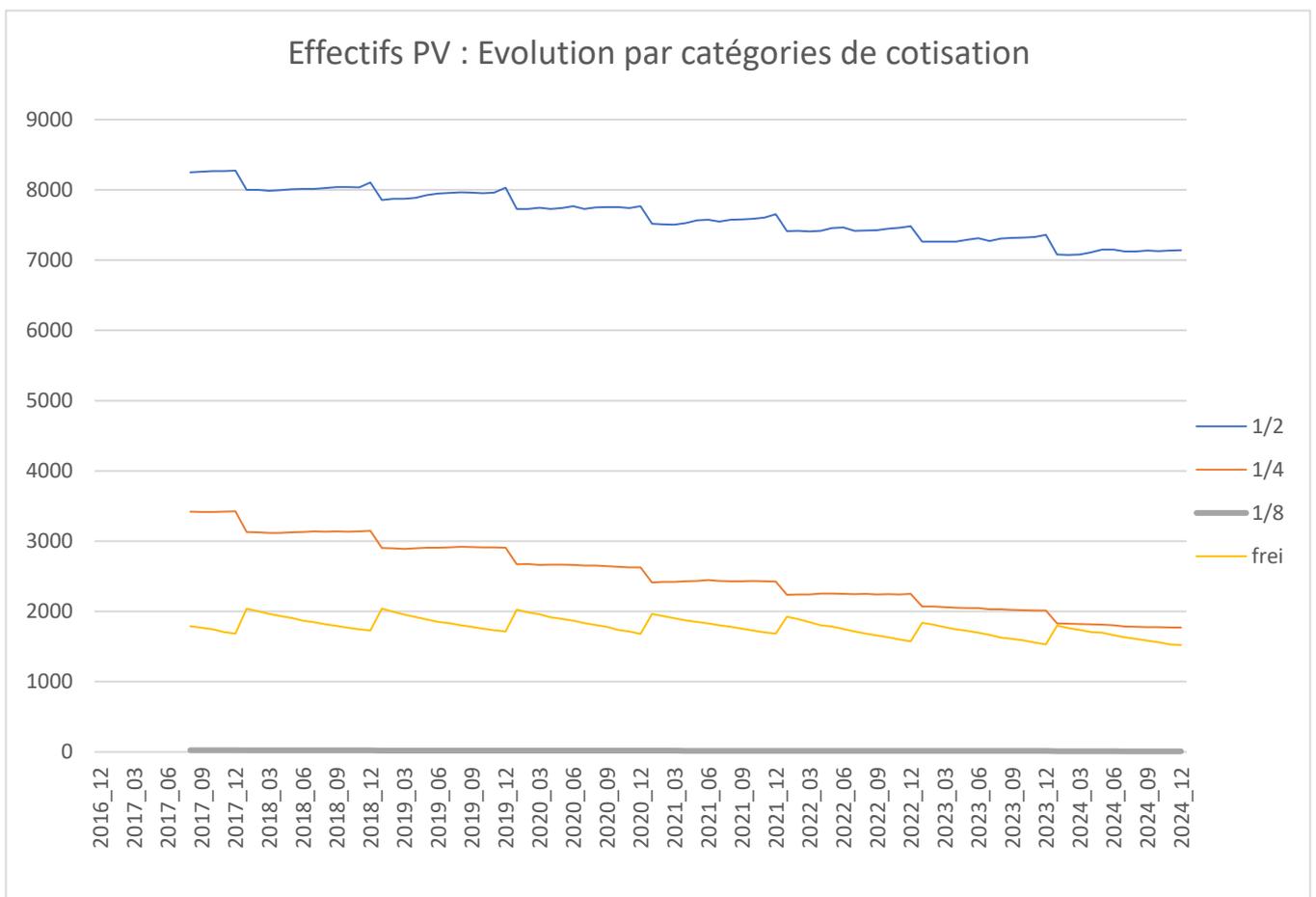
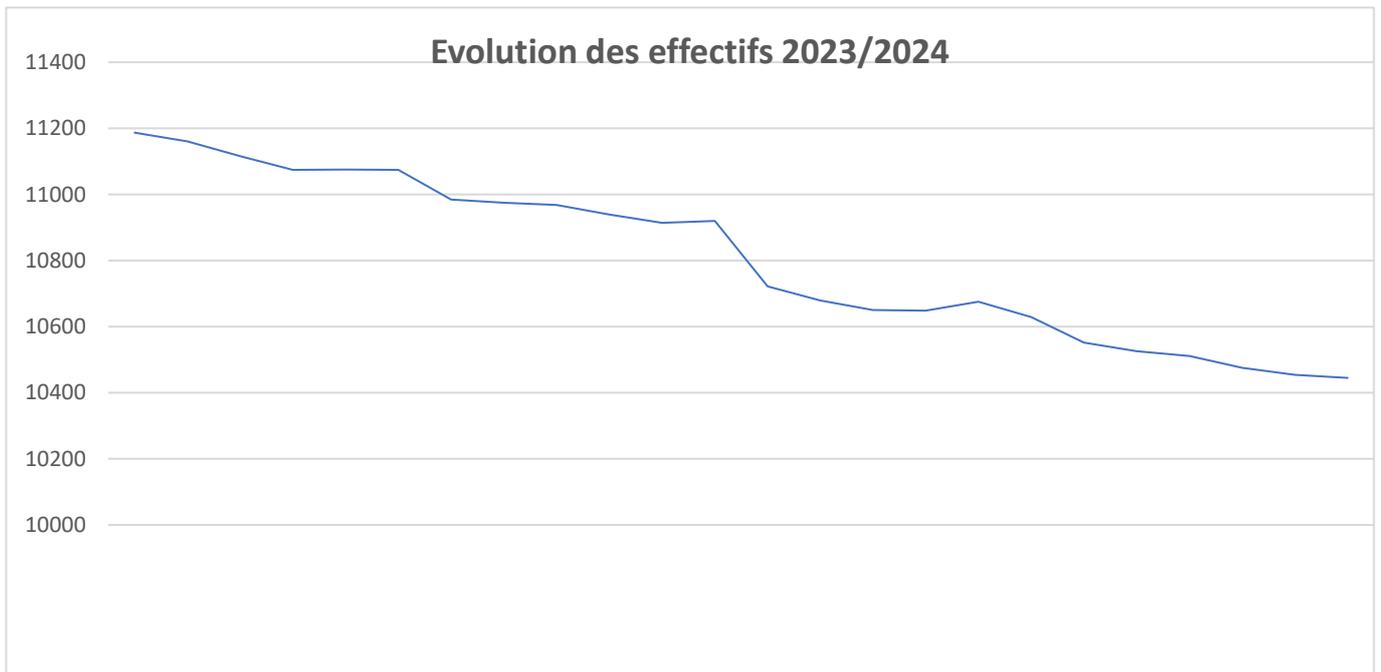
Mais pour cette fois, un remerciement particulier va à notre vice-président sortant, Jean-Pierre Genevay. Après avoir présidé la section Vaud pendant des années, Jean-Pierre a rejoint le Comité central le 01.01.2017, succédant à Bernard Demierre en tant que vice-président pour la Suisse romande. Pendant huit ans, il s'est investi dans la direction de la PV et a apporté une contribution très constructive. Nous l'avons tous beaucoup apprécié en tant que personne et pour son précieux travail - et il a très bien représenté la Suisse romande dans ce comité.

Pendant ces huit années, j'ai également eu l'occasion de représenter le SEV au Comité SEV avec Jean-Pierre. À ce niveau aussi, nous avons toujours eu des discussions très intéressantes et précieuses – et c'est à chaque fois Jean-Pierre qui s'est exprimé pour la PV après consultation interne.

Je remercie de tout cœur Jean-Pierre pour son engagement exemplaire et lui souhaite tout le meilleur pour son avenir de « membre ordinaire » et encore beaucoup de beaux séjours en France.

Wil, fin décembre 2024

*Roland Schwager*



**Comité central**

Président central	Schwager Roland	Eggfeld 11	9500 Wil	<a href="mailto:zentralpraesident@sev-pv.ch">zentralpraesident@sev-pv.ch</a>
Vice-président	Derungs Marc	Aachweg 10	9322 Egnach	<a href="mailto:marc.derungs@bluewin.ch">marc.derungs@bluewin.ch</a>
Vice-président	Genevay Jean-Pierre	Rue En Fouet 8	1436 Chamblon	<a href="mailto:jean-pierre@genevay.net">jean-pierre@genevay.net</a>
Caissier central	Pasche Daniel	Route du Stand 38	1880 Bex	<a href="mailto:pasche38@bluewin.ch">pasche38@bluewin.ch</a>
Secrétaire central	Bringolf Alex	Rosengässchen 9	4310 Rheinfelden	<a href="mailto:zentalsekretaer@sev-pv.ch">zentalsekretaer@sev-pv.ch</a>

**Présidents de section**

Aargau	Röthenmund Ueli	Oberdorf 33	5703 Seon	<a href="mailto:ueli.r@seener.ch">ueli.r@seener.ch</a>
Basel	Merz Walter	Nufenenstrasse 27	4054 Basel	<a href="mailto:praesident.pv.basel@sev-pv.ch">praesident.pv.basel@sev-pv.ch</a>
Bern	Krieg Max	Manuelstrasse 57	3008 Bern	<a href="mailto:praesident.pv.bern@sev-pv.ch">praesident.pv.bern@sev-pv.ch</a>
Biel/Bienne	Schweizer Roger	Meinisbergweg 13	2542 Pieterlen	<a href="mailto:rogerschweizer@bluewin.ch">rogerschweizer@bluewin.ch</a>
Buchs-Chur	Niggli Christian	Grofenbrüelstrasse 2d	7323 Wangs	<a href="mailto:chniggli@hotmail.com">chniggli@hotmail.com</a>
Fribourg	Trolliet Daniel	Chemin des Lauriers 8	1580 Avenches	<a href="mailto:daniel.trolliet@hotmail.com">daniel.trolliet@hotmail.com</a>
Genève	Anet Serge	Avenue de l'Etang 64	1219 Châtelaine	<a href="mailto:serge.anet@sunrise.ch">serge.anet@sunrise.ch</a>
Glarus-Rapperswil	Läubli René	Kreuzwiesstrasse 4	8735 St.Gallenkappel	<a href="mailto:praesident.pv.glarus@sev-pv.ch">praesident.pv.glarus@sev-pv.ch</a>
Jura	Lachat Emile	Chemin du Ruisselet 6	2606 Corgémont	<a href="mailto:emile.lachat@bluewin.ch">emile.lachat@bluewin.ch</a>
Luzern	Wolf René	Wichlernstrasse 14	6010 Kriens	<a href="mailto:praesident.pv.luzern@sev-pv.ch">praesident.pv.luzern@sev-pv.ch</a>
Neuchâtel	Egger Jean-Bernard	Rue de la Gare 2	2112 Môtiers	<a href="mailto:j-b.egger@bluewin.ch">j-b.egger@bluewin.ch</a>
Olten und Umgebung	Bolliger Heinz	Wilberg 6	4657 Dulliken	<a href="mailto:hebo@vetnet.ch">hebo@vetnet.ch</a>
St.Gallen	Wenger Urs	Bachwiesenstrasse 26	9400 R'schacherberg	<a href="mailto:urs.wenger1961@gmx.ch">urs.wenger1961@gmx.ch</a>
Thurgau	Mazenauer Albert	Weitenzelgstrasse 23	8590 Romanshorn	<a href="mailto:albert.mazenauer@bluewin.ch">albert.mazenauer@bluewin.ch</a>
Ticino e Moesano	Biaggio Eliana	Via Monte Tabor 12	6512 Giubiasco	<a href="mailto:eliana.biaggio@hispeed.ch">eliana.biaggio@hispeed.ch</a>
Uri	Siegenthaler Andreas	Fraumattstrasse 14	6472 Erstfeld	<a href="mailto:aasieg@bluewin.ch">aasieg@bluewin.ch</a>
Wallis/Valais	Rouvinez Patrick	Place de Village 9	1272 Genolier	<a href="mailto:p_rouvinez@bluewin.ch">p_rouvinez@bluewin.ch</a>
Vaud	Basset Roland	Rue de la Gare 30	1337 Vallorbe	<a href="mailto:rolandbasset1956@gmail.com">rolandbasset1956@gmail.com</a>
Winterthur-Schaffhausen	Frei Werner	Dörnlerstr. 24	8545 Rickenbach-Sulz	<a href="mailto:praesident.pv.winterthur@sev-pv.ch">praesident.pv.winterthur@sev-pv.ch</a>
Zürich	Egloff Kurt	Lerchenberg 19	8046 Zürich	<a href="mailto:kurtegloff@bluewin.ch">kurtegloff@bluewin.ch</a>
Commission femmes	Leuzinger Andrea-U.	Bahnhofstrasse 12	8756 Mittlödi	<a href="mailto:andrea-ursula@bluewin.ch">andrea-ursula@bluewin.ch</a>